



PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 17 mars 2017

Invitation presse

Le Ministère de l'Intérieur (Direction générale de la Sécurité civile et de la gestion de crise – DGSCGC –) et l'Union européenne (ECHO – service d'aide humanitaire et de protection civile de la Commission européenne) organisent, en lien avec les préfetures des Antilles, un exercice d'ampleur séisme et tsunami du 21 au 24 mars 2017.

Cet exercice est organisé à la fois à l'échelon zonal et à l'échelon départemental.

A l'échelon zonal, cet exercice se déroulera de manière simultanée en Martinique, en Guadeloupe et à Saint-Martin. L'objectif premier de cet exercice est de tester la mise en œuvre du soutien européen et national aux acteurs locaux en cas d'événement majeur. Ainsi, pour l'exercice, des équipes européennes viendront en renfort.

Les deux premiers jours seront consacrés à un exercice de simulation séisme et alerte tsunami. A l'échelon départemental, de nombreux postes de commandements seront ainsi activés (en préfecture, en sous-préfectures et dans 27 communes), des évacuations du littoral seront organisées par les mairies, notamment pour tester les itinéraires d'évacuation tsunami. Les deux jours suivant, le jeudi et le vendredi, l'exercice sera surtout orienté sur la partie secours aux victimes. Ainsi, un site a été entièrement aménagé pour accueillir les opérations de déblaiements et secours aux victimes. Plus de 30 figurants par jour participeront à l'exercice.

Tous les services opérationnels locaux (collectivités territoriales, services de réseaux, de sécurité et de santé, établissements scolaires etc.) s'entraîneront ; au total plus de 1 000 personnes en charge de la sécurité participeront à cet exercice.

Enfin, cet exercice est l'occasion de rappeler à tout à chacun les gestes à adopter en cas de séisme et de tsunami. Toutes les consignes sur www.replik972.fr

Un point presse se tiendra lundi 20 mars 2017, à 12h en préfecture, à l'issue du dernier comité de pilotage européen (tour images autorisé avant 12h).

Contacts réservés aux médias :

Nathalie CHAMPLONG 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42
nathalie.champlong@martinique.pref.gouv.fr
Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93 –
ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr

L'Etat en Martinique

Sur internet : www.martinique.pref.gouv.fr
et sur Facebook : *Prefet de la martinique*